

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1965)

Rubrik: Relations avec les institutions internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Infirmière-chef Lucy Wise MacIntosh, M^{lle} Mary Dorothy Edis (Australie) ; M^{me} Inès Yuraszeck de Schmidt (Chili) ; M^{mes} Chung-Sun Kim et Bo-Shin Lo (République de Corée) ; M^{me} Lilia de Vendevre (France) ; M^{me} Mary Folke, M.B.E. (Grande-Bretagne) ; M^{lle} Irène Komarik (Hongrie) ; Lt. Col. F. St. Claire Watkins (Inde) ; M^{lles} Kikuyo Uchiyama, Kiyō Ushioda et Kise Makita (Japon) ; M^{lle} Muriel Jessie Jackson (Nouvelle-Zélande) ; Major Honorata P. Seraspi, M^{lle} Basilia Hernando, M^{me} Maria Meñez Concepcion (Philippines) ; M^{mes} Wladislawa Steffen et Luba Blum-Bielicka (Pologne) ; Infirmière-chef Gertrud Baltzer, Sœur Irène von Scheel (République fédérale d'Allemagne) ; M^{me} Anna Knapčoková (Tchécoslovaquie) ; M^{lle} Victoria M. Freeman (République sud-africaine) ; M^{lle} Marie Dmitrievna Serdiouk, M^{mes} Faïna Khoussainovna Tchanycheva, Zenaïde Mikhaïlovna Toussnolobova-Martchenko, Marie Savelievna Chkarletova et Agnia Ivanovna Khablova (URSS).

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le CICR a maintenu avec les Nations Unies et avec leurs agences spécialisées des relations suivies et confiantes renforcées encore par les visites réciproques que se firent le Président du CICR et le secrétaire général de l'ONU ; en juin, M. S. Gonard visita U Thant au siège central des Nations Unies à New York et, le mois suivant ce dernier rendit la visite au Président du CICR ; il était accompagné de M. Spinelli, sous-secrétaire, de M. Hill, sous-secrétaire adjoint, et de M. Palthey, directeur adjoint de l'Office des Nations Unies à Genève.

Le CICR s'est fait représenter par des observateurs à différentes réunions d'organes de l'ONU ou d'agences spécialisées, notamment à la 7^e session du Comité consultatif des organisations non gouvernementales participant à la campagne mondiale contre la faim tenue sous les auspices de la FAO (Genève, février), à la 18^e Assemblée mondiale de la Santé (Genève, mai), aux 13^e et 14^e sessions du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire pour les réfugiés (Genève, mai et octobre), ainsi qu'à la 39^e session du Conseil économique et social (Genève, juillet).

Avec plusieurs institutions intergouvernementales ne dépendant pas des Nations unies, le CICR a également maintenu des relations suivies, en particulier avec la Ligue des Etats arabes, le Conseil de l'Europe et surtout avec le Comité international de médecine et pharmacie militaires, ainsi qu'avec le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes.

Quant aux organisations non gouvernementales, on peut en mentionner d'assez nombreuses avec lesquelles le CICR fut en contact ; Conseil des agences bénévoles, Amnesty International, Fédération mondiale des anciens combattants, dont les membres, réunis en assemblée générale à Lausanne, vinrent rendre hommage au CICR le 3 mai 1965, Fédération internationale libre des déportés et internés de la Résistance, Association de droit international, Conseil international des infirmières, Commission internationale de juristes, Association médicale mondiale, Conseil mondial de la paix, Service social international, Association internationale des « Lions Clubs ».

Du 16 au 23 juin, le chef du Service du personnel sanitaire (Mlle A. Pfrter), a représenté le CICR au XIII^e Congrès international des infirmières, à Francfort. Celui-ci vota une résolution (N^o 8), qui complète le préambule du Code de l'éthique du Conseil international des infirmières et souligne l'importance pour toutes les infirmières de connaître les principes de la Croix-Rouge ainsi que les privilèges et obligations que leur confèrent les Conventions de Genève¹. A la suite de ce congrès, le CICR eut à fournir une abondante documentation à un grand nombre de participantes.

Notons encore que le Comité néerlandais pour les concours internationaux et nationaux des professionnels de l'artisanat offrit au CICR un cadran solaire qu'il fit construire dans le parc entourant le siège de l'institution et dont l'inauguration eut lieu le 6 août.

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Dans les différents domaines qui sont les siens, presse, radio, télévision, cinéma, publications diverses, documentation, etc., le Service de presse et d'information s'est efforcé, bien que disposant

¹ Voir p. 57.